**II) L’évolution de la V° République des années 60 aux années 80**

1. **Les conséquences de Mai 68 et les changements de société (suite)**
2. **Complétez la chronologie des Premiers Ministres nommés par VGE :**

1974-76 :

1976-81 :

1. **Quelles sont les principales réformes réalisées sous la présidence de Valéry Giscard d’Estaing ?**
2. **Quel bilan peut-on tirer de cette présidence ? Citez un élément positif et 1 élément négatif :**
3. **La V° République à l’épreuve de l’alternance**
4. **Résumez le parcours politiques de François Mitterrand**
5. **Complétez la chronologie des Premiers Ministres nommés par Mitterrand:**

1981-84 :

1984-86

1986-88

1988-91

1991-92

1992-93

1993-95

1. Qu’est-ce que la cohabitation ?
2. **Quelles sont les principales réformes réalisées sous la présidence de Mitterrand ?**
3. **Quel bilan peut-on tirer de cette présidence ? Citez un élément positif et 1 élément négatif :**

**Document 1 : Bilan des années Giscard**

Dès sa prise de fonction, Valéry Giscard d'Estaing affiche sa volonté réformatrice dans sa première déclaration en tant que président : « De ce jour date une ère nouvelle de la politique française, celle du rajeunissement, et du changement de la France ». Le projet de Giscard a été résumé en une formule : faire de la France, une « société libérale avancée ». Concrètement, dans le domaine social, il souhaite des réformes de modernisation, faire en sorte qu'il n'y ait plus de décalage entre la loi et les mœurs de l'époque. Dans le domaine politique, il souhaite davantage de démocratie et laisser s'exprimer les différents courants de pensée. C'est au cours des deux premières années de son septennat que les réformes emblématiques ont été faites.

**La majorité à 18 ans**

La campagne de Giscard avait été placée sous le signe de la jeunesse, comme en témoigne sa stratégie de présenter Mitterrand comme un « homme du passé ». Pour marquer son action en faveur de la jeunesse, la première réforme de Giscard est donc l'abaissement de la majorité à 18 ans. Depuis 1792, la majorité était fixé à 21 ans, la réforme est donc historique. Certains y ont vu la conséquence de mai 1968, pour que la jeunesse s'exprime dans les urnes plutôt que dans la rue. Politiquement, c'était risqué car, sociologiquement, la jeunesse penche davantage à gauche qu'à droite. Mais comme aucune échéance électorale ne devait avoir lieu avant plusieurs années, la réforme a été maintenue.

**La légalisation de l'avortement**

La deuxième réforme emblématique de la présidence de Giscard est la légalisation de l'avortement. Plusieurs mouvements féministes, comme le MLF (Mouvement de Libération des Femmes), réclamaient cette légalisation surtout que, dans la pratique, l'interdiction d'avorter était contournée. Différentes études ont montré qu'il y avait entre 500 000 et 1 million d'avortement clandestin par an. Le projet de loi, légalisant l'IVG (Interruption Volontaire de Grossesse), a donc été confiée à une magistrate, nommée Ministre de la Santé, Simone Veil. A l'époque, le débat fut très passionné, les opposants à l'avortement considérant que l'embryon était un être vivant, l'avortement un assassinat. En novembre 1974, dans une atmosphère passionnée, le débat parlementaire a duré quatre jours. Insultée par des députés de droite, Simone Veil a même craqué en séance parlementaire sous les caméras. L'opinion était du côté de Simone Veil et était favorable à l'avortement. Quant aux députés, sur les 285 qui ont voté la loi, 181 appartenaient à l'opposition. On peut en tirer deux enseignements : la légalisation de l'avortement n'a donc pu se faire que grâce à la gauche, le président savait que sa majorité n'était pas disposée à le suivre systématiquement sur toutes ses réformes.

**La loi sur le divorce**

Toujours dans sa logique d'adapter la loi à la réalité de la société, la réforme sur le divorce était un autre chantier prévu par Giscard d'Estaing. Depuis 1884, le divorce n'était possible que s'il y avait un constat de « faute » de la part d'un des deux conjoints. Or, dans sa volonté d'apaiser les tensions au sein de la société, la réforme de Giscard a instauré deux autres types de divorce : le divorce par consentement mutuel et celui pour rupture de la vie commune.

**La réforme de l'audiovisuel**

Depuis le début de la Ve République, la télévision et la radio étaient considérées comme des instruments au service du pouvoir par opposition à la presse, qui était entièrement libre et très critique.Giscard a cherché à assouplir la mainmise de l'Etat sur ces médias en éclatant l'ORTF en différentes sociétés : TF1, Antenne 2, France-Régions 3, Radio-France, INA (Institut National de l'Audiovisuel), SFP (Société Française de Production)...

**Education : l'instauration du collège unique**

La question de l'Education était centrale. Le nombre d'élèves scolarisés avait explosé : dans le secondaire, on en dénombrait 730 000 en 1945 et 3 700 000 en 1972. Après 1968, l'agitation étudiante et lycéenne ne s'est jamais arrêtée. Sous Pompidou, les universités, les lycées avaient poursuivi la mobilisation. Un des problèmes soulevés est l'absence d'égalité de traitement entre lycéens : « L'égalité des chances » si souvent réclamée, est rarement visible dans les faits. Pour tenter d'y remédier, Giscard a donc proposé une réforme, menée par le ministre de l'Education, René Haby (ancien instituteur). La réforme de 1974, appelée « réforme Haby » instaurait un collège unique. Pour la première fois, on avançait l'idée d'un « savoir minimal », une forme de « socle de connaissance » que doit maîtriser un collégien. Désormais, tous les élèves entrent en sixième dans un établissement unique, le collège, où ils suivent un enseignement commun jusqu'en troisième. A l'issue des quatre années, une orientation devait se faire vers des lycées professionnels ou des lycées d'enseignement général.

**La réforme du conseil constitutionnel**

Dans sa volonté d'ajouter davantage de transparence et de démocratie dans la vie politique, Giscard a également réformé les institutions. Parmi ces réformes, la plus importante est celle concernant le conseil constitutionnel. Cette institution, créée en même temps que la Ve République, a pour but de contrôler la politique d'un gouvernement et vérifier si les lois sont bien conformes à la constitution. Mais jusqu'en 1974, seuls le président de la République, le premier ministre, les présidents de l'Assemblée Nationale et du Sénat pouvaient saisir le conseil constitutionnel. De fait, le pouvoir de cette institution était limitée, puisqu'elle était peu sollicitée. Avec la réforme de Giscard, le pouvoir du conseil constitutionnel sort considérablement renforcé puisque, désormais, 60 députés ou sénateurs peuvent saisir cette institution pour vérifier la conformité d'une loi. En assouplissant les règles de saisine, Giscard a fait du conseil constitutionnel un véritable acteur de contrôle du pouvoir exécutif.

**Le bilan des réformes**

En résumé, les principales réformes qui ont marqué le septennat de Giscard d'Estaing ont donc concerné pour l'essentiel, des questions de société. Sans négliger la portée de ces transformations, force est de constater que la préoccupation principale des Français, à cette époque, est la crise économique. Avec les deux chocs pétroliers de 1973 et 1979, la France, après 30 années de croissance économique, doit faire face pour la première fois a une forte hausse du chômage. Giscard et ses deux premiers ministres successifs, Jacques Chirac et Raymond Barre, ont tenté de juguler cette crise, mais avec beaucoup de difficultés et peu de résultats probants.

**Document 2 : Les années Mitterrand**

Entre mai 1981 et 1983-1984, le président de la République François Mitterrand et le gouvernement de Gauche mené par [Pierre Mauroy](http://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_Mauroy) ont lancé une série de grandes réformes, suivant le [Programme commun](http://pluriel.free.fr/hist6.html) de la Gauche et les [110 propositions](http://www.lours.org/default.asp?pid=307) du candidat socialiste. On y sent un désir de "[Changer la vie](http://www.youtube.com/watch?v=YDEgNp62jGk)" (titre de l'hymne du PS de l'époque, un rien daté...).

-Des réformes économiques et sociales comme l'abaissement du temps de travail de 40h à 39h. Le but : lutter contre le chômage en partageant le travail afin de créer des emplois. Cette reforme ne parvient pas à réduire le nombre de chômeurs, qui passe à près de deux millions à la fin du premier septennat. La crise économique est telle qu'en octobre 1983, le gouvernent Mauroy doit prendre des mesures de [rigueur](http://fr.wikipedia.org/wiki/Tournant_de_la_rigueur) budgétaire impopulaires.

Autre grande réforme, la retraite à 60 ans pour 37,5 ans de cotisations (1981). Elle vise à mieux partager l'emploi en dégageant des postes pour les jeunes travailleurs. Ses initiateurs veulent aussi donner une meilleure qualité de vie aux salariés âgés au moment où l'espérance de vie des Français s'allonge.

En février 1982, la loi sur les nationalisations est promulguée. La Gauche socialiste reprend une idée déjà mise en œuvre par le Front populaire et le GPRF. Elle place de nombreux secteurs sous le contrôle de l'Etat : industrie (Thomson, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, Rhône-Poulenc, Pechiney-Ugine-Kuhlmann, Sacilor, Usinor) ou finances (Paribas, Suez, CIC, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Banque Rothschild, Banque Worms, Banque La Hénin). C'est la plus grande vague de nationalisations depuis la Libération.

Toutes ces réformes économiques et sociales, portées par une idéologie de Gauche très marquée, finissent par s'émousser face à la rigueur d'une crise économique que les Socialistes tardent à prendre en compte.

Des réformes culturelles importantes. Durant la présidence Mitterrand, une politique d'ouverture culturelle active est mise en œuvre sous l'égide du Ministre de la Culture [Jack Lang](http://fr.wikipedia.org/wiki/Jack_Lang) : le [prix unique du livre](http://fr.wikipedia.org/wiki/Prix_unique_du_livre) (1981), les [Journées du Patrimoine](http://www.journeesdupatrimoine.culture.fr/node/133) (1984) ou la [Fête de la Musique](http://www.fetedelamusique.culture.fr/) (1982). L'objectif de l'Etat est d'offrir la culture au plus grand nombre.

Les médias audiovisuels sont plus libres et plus critiques à l'égard du pouvoir en place (à partir de 1983, c'est la grande période du *Bébête Show,*spectacle de chansonniers et de marionnettes très populaire). Les fréquences radio sont libérées en 1982 par une Haute autorité chargée de séparer les pouvoirs politique et médiatique : c'est la grande période des radios libres et d'une bande FM créative. Mais l'ouverture de la télévision au secteur privé vers le milieu des années 1980 n'a pas forcément permis de hausser le niveau culturel général des programmes proposés (TF1, La Cinq).

-Une grande réforme judiciaire, l'abolition de la peine de mort (septembre 1981). Elle est décidée par Mitterrand contre l'avis de l'opinion publique (par [ici](http://www.dailymotion.com/video/xfe5zw_mitterrand-et-la-peine-de-mort_news)) et menée par le Garde des Sceaux [Robert Badinter](http://fr.wikipedia.org/wiki/Robert_Badinter), opposant historique à la peine capitale depuis les années 1960. Grâce à elle, la France entre dans le cercle des états de Droit modernes.

1. **La V° République à l’épreuve de la cohabitation (1986-95)**
2. Définissez précisément ce qu’est la cohabitation et comment s’est réparti l’exercice du pouvoir
* Cohabitation :

…………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………

* Répartition des pouvoirs entre Président et Premier Ministre en cas de cohabitation :

…………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………

b) Comment s’est déroulée cette cohabitation ? Est-ce conforme à la Constitution ?

…………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………

Liste des premiers Ministres de François Mitterrand

* 1er mandat (1981-88)

1981-84 : ……………………………………………………………………………………………………….

1984-86 : ……………………………………………………………………………………………………….

 1986 : Elections législatives : Victoire de la Droite

1986-88 (1° cohabitation) : …………………………………………………………………………………….

 1988 : Election présidentielle : réélection de François Mitterrand

* 2° mandat (1988-95)

1988-91 : ……………………………………………………………………………………………………….

1991-92 : ……………………………………………………………………………………………………….

1992-93 : ……………………………………………………………………………………………………….

 1993 : Elections législatives : Victoire de la Droite

1993-95 (2° cohabitation) : …………………………………………………………………………………….

**La 1° cohabitation (1986-88)**

François Mitterrand accède au pouvoir le 10 mai 1981 après avoir remporté les élections présidentielles contre le président sortant Valéry Giscard D'Estaing. Il dissout l'Assemblée nationale élue quelques années auparavant. Le peuple français élit une majorité de gauche dans la nouvelle législature. François Mitterrand nomme Pierre Mauroy aux fonctions de Premier Ministre. C'est un grand symbole et une nette domination de la gauche, qui incarne un renouveau mais surtout une nouvelle espérance pour une partie de la population.

Cependant, quatre ans après, le 16 mars 1986, la coalition RPR et UDF remporte les élections législatives avec 43,9% des suffrages exprimés. Le Parti socialiste, avec 31% des suffrages, limite la débâcle. Pour la première fois depuis 1958, un Président de la République et l'Assemblée nationale ne sont pas de la même couleur politique.



Une fois, la victoire acquise pour la coalition RPR-UDF, la question du premier ministre se pose. Aux termes de la constitution, seul le Président de la République nomme le Premier Ministre. Cependant, fait unique, le choix est plus délicat. Il ne doit pas déterminer le premier ministre parmi les siens, mais parmi ses adversaires politiques. Le Président Mitterrand décide d'exploiter et d'utiliser ses pouvoirs comme la Constitution lui suggère et non pas de les laisser à une autre personne. Il s'agit, ici, d'un comportement qu'il adoptera à chaque fois qu'il estime nécessaire. "Je devrai m'adresser à une personnalité de la majorité pour conduire le gouvernement. (...) Personne ne désignera le Premier ministre à ma place, croyez-moi " (TF1, 2 mars 1986). Il montre ainsi qu'il entend appliquer à la lettre le texte de 1958 et qu'il est hors de question que le Premier ministre soit désigné par les appareils partisans. Jacques Chirac est nommé Premier ministre le 20 mars 1986. Dès lors, une opposition frontale est la suite logique des évènements. Deux conceptions s'opposent entre l'Elysée et Matignon.

Tout d'abord, à l'Elysée, François Mitterrand ne veut pas démissionner. "Le Président de la République est élu par le peuple pour une durée donnée, en la circonstance, c'est sept ans, et pendant ces sept ans il doit faire son devoir" (conférence de presse, 21 novembre 1985). D'ailleurs, le texte constitutionnel n'oblige pas la démission du Président. Il entend finir son mandat et la plénitude de ses fonctions.

Ensuite, le premier ministre et son gouvernement qui entendent mener à bien les réformes conformément au programme électoral soumis au vote des français. " Nous avons une Constitution qui a fait ses preuves, appliquons-la purement et simplement ", TF1, 9 février 1986).

Cependant, la question la plus importante est la question de l'exercice du pouvoir. La Constitution d'octobre 1958 a mis en place un système exécutif duale avec un Président de la République et le Premier ministre. Les fonctions de chacune des Institutions sont clairement établies. Très tôt, les divergences apparaissent.

Pendant deux années, François Mitterrand et Jacques Chirac vont s'affronter jursqu'à la nouvelle élection présidentielle qui se prépare. Cette cohabitation a été caractérisée "d'hyperconflictielle" par les acteurs de l'époque. "Hyperconflictuelle" comme le fut l'élection présidentielle de 1988 à l'image du débat télévisuel du 28 avril 1988.

**Le bilan des années Chirac (Source : Le Nouvel Obs, 16 mars 2007)**

**Economie et social** : Dès 1995, Jacques Chirac met la priorité sur l'emploi. Son mandat démarre à 11,3% de chômeurs, avec un pic à 12,2% en 1997, puis une décrue jusqu'à 8,3% en mars. La dette s'aggrave: 63,9% du PIB fin 2006, 9 points de plus qu'en 1995. Les [prélèvements obligatoires](http://tempsreel.nouvelobs.com/tag/prelevements-obligatoires) passent de 42,7% en 1995 à 44,4% en 2006, même s'il a abaissé les impôts sur le revenu de 20% (son engagement était de 30%). Son mandat se termine sur une petite [croissance](http://tempsreel.nouvelobs.com/tag/croissance) de 2,1% en 2006, à la traîne en Europe

**Diplomatie** : Le "non" français au référendum sur la Constitution européenne, en mai 2005 est l'un des principaux échecs de son mandat, entraînant une panne de l'UE. En revanche, son opposition à la guerre en Irak et son engagement pour une plus grande solidarité envers le Sud assoient son autorité internationale.

**Défense** : A peine élu, Chirac reprend les essais nucléaires à Mururoa, avant leur arrêt définitif en janvier 1996. La même année, il met un terme au service militaire. Sa principale opération armée a été en Côte d'Ivoire où la France compte de 3.000 à 5.000 hommes depuis 2003. La dernière d'importance a été au Liban avec le déploiement de près de 2.000 soldats l'été dernier.

**Sécurité** : Thème principal de la présidentielle 2002, il en a confié la mise en oeuvre à [Nicolas Sarkozy](http://tempsreel.nouvelobs.com/tag/nicolas-sarkozy) avec un bilan contrasté: crimes et délits ont connu une baisse continue, les violences ont augmenté.

**Institutions** : En 2000, il instaure le [quinquennat](http://tempsreel.nouvelobs.com/tag/quinquennat). Au total, la Constitution aura été révisée 14 fois depuis 1995, record pour un texte qui a connu 22 révisions depuis 1960.

**Grands Chantiers** : La lutte contre l'insécurité routière a sauvé 8.500 vies en quatre ans (- 40%). Il a oeuvré pour l'interdiction de fumer dans les lieux publics, contre le cancer et pour l'insertion des handicapés.

**Fracture Sociale** : Elu sur le thème de la "fracture sociale", Chirac a commencé son premier mandat avec des grèves et manifestations géantes contre les réformes Juppé, notamment sur les retraites qu'il parviendra néanmoins à réformer en 2003 (loi Fillon). Autre crise majeure: les émeutes en banlieue de novembre 2005. D'autre part, la précarité s'est aggravée, illustrée par le problème récurrent des mal-logés, en dépit de l'action volontariste de [Jean-Louis Borloo](http://tempsreel.nouvelobs.com/tag/jean-louis-borloo), ministre atypique.

**Mémoire** : Voulant réconcilier les Français avec leur passé, Chirac a reconnu, dans un discours au Vel d'Hiv en 1995, la responsabilité de l'Etat dans la déportation des Juifs. Il a instauré une journée commémorative de l'abolition de l'esclavage (10 mai) et aligné les pensions des anciens combattants coloniaux sur celles de métropole.

**Culture** : Expert en civilisations premières, il inaugure en 2006 quai Branly le musée des Arts premiers, seul "chantier de pierre" de ses mandats.

**III) La V° République depuis les années 90**

1. **La présidence de Jacques Chirac (1995-2007)**
2. Remplissez la liste chronologique suivante des Premiers Ministres

1995 : Elections présidentielles : Election de Jacques chirac

1995-97 : ……………………………………………………………………………………………………….

1997 : Dissolution de l’Assemblée Nationale 🡺 Elections législatives 🡺 Victoire de la Gauche

1997-2002 : …………………………………………………………………………………………………….

* 2° mandat (Quinquennat : 2002-2007)

2002-2005 : ……………………………………………………………………………………………………

2005-2007 : …………………………………………………………………………………………………….

1. Retenez 3 grandes réformes et résumez-les ?
* …………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………

* …………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………

* …………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………

1. Quel bilan tirez-vous de cette présidence ?
* Positif :

…………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………

* Négatif :

…………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………